

Un bureau au bureau des affaires européennes.
 Prix 15 fr. PAR AN.
 payables par trimestre et d'avance.

MESSAGER

DE TAHITI.

Abonnés : 1 fr. la ligne caractères 9 points (par. 700).
 AU COMPTANT.
 S'adresser au bureau des affaires européennes.

PARTIE OFFICIELLE.

Conformément etc.

Dorénavant les permis de vente aux indiens, de vin en vaise ou en baril, pour être exporté dans les districts, permis accordés par M. le directeur de la douane ou à défaut par son brigadier, seront restreints le plus possible et au leur seroit délivrés que sur le visa de M. le directeur des affaires indigènes, que ces indiens eux-mêmes lui auroient demandé préalablement.

Papete le 15 février 1856.

Le Commandant Particulier Chef d'état-major
 Roy.

Le Chef de division etc.

ORDONNE.

M. de Lavergne de Lavaisière, lieutenant de vaisseau commandant l'avis à vapeur le *Duroc*, est nommé provisoirement rapporteur près du tribunal criminel, en remplacement de M. le lieutenant de vaisseau Rosenzweig commandant la C. le. la *Messide*, absent de Papete.

Le présent ordre sera inséré au bulletin officiel de la colonie et dans la partie officielle du journal le *Messager*.

Papete le 19 février 1856.

Du Bouix.

Conformément etc.

Le Commandant particulier prévient MM. les négociants, marchands, débiteurs, etc. de Tahiti et Moorea que si pour concilier les exigences de l'arrêté du 31 mai 1847, concernant les poids et mesures, avec les habitudes contractées par le commerce de Papete, en même temps que pour faciliter les transactions avec les étrangers, on a toléré l'emploi de poids et mesures, autres que ceux de France, qui seuls sont réglementaires dans les lieux de protectorat, ils doivent tous selon leur commerce ou leur industrie, être munis de ces derniers, dont le tableau est annexé à l'arrêté précité; qu'il est obligatoire pour eux d'en faire usage, avec les français et les indigènes, ou si l'acheteur étranger l'exige, et que seulement sur la demande de celui-ci, il leur sera facultatif jusqu'à nouvel ordre, de se servir des autres poids et mesures, le plus généralement adoptés sur la place.

Papete, le 19 février 1856.

Le Commandant Particulier Chef d'état-major.
 Roy.

AVIS OFFICIELS.

NOTARIAT ET JUSTICE DE PAIX.

A partir du jeudi 18 février 1856 l'étude et le bureau de la justice de paix sont ouverts tous les jours (dimanches fêles et jours d'audience exceptés).

De 7 heures à 9 heures du matin et de midi à 3 heures.

Le notaire et juge de paix

PHILIPPE MARCET.

ADJUDICATION.

SOUS SOUSMISIONS CAÇATIÈRES.

Le public est prévenu que le trois mars prochain, à une heure de relevée, il sera procédé dans le bureau de M. le chef du service administratif, par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication des fournitures indiquées ci-après.

Bardeaux cloisonnés trois mille.

Vinyles doubles de pandanus cinq mille.

Ficelles de burao trois mille mètres.

Buis de thèse trois milliers cubes.

Les personnes qui auront l'intention de concourir pourront prendre connaissance du cahier des conditions particulières au bureau du magasin général.

NOUVELLES LOCALES.

Hier 23 février est entrée en route le corvette de charge *Tinornai*, commandée par M. Frissard lieutenant de vaisseau. Ce bâtiment vient de Valparaiso et en dernier lieu des Marquises.

Il avait à bord comme passagers, quatre officiers de santé, un équipage de marine et un détachement d'ouvriers d'artillerie.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par suite d'un maketendu, une sentinelle à Constantinople a tiré le 4 novembre, sur des soldats tunisiens. Il en est résulté un conflit sanglant. Le soir, à la tête d'un fort détachement de troupes ottomanes, a contraint les Tunisiens à rentrer dans leurs casernes.

Les premiers régiments anglo-allemands sont arrivés

à Constantinople, après une traversée pénible, pendant laquelle ils ont perdu un chef de bataillon et quelques autres officiers.

Le 9 novembre a eu lieu à Londres, le banquet annuel du premier magistrat de la cité. La plupart des ministres anglais et les représentants des puissances étrangères ont, comme de coutume, assisté à cette fête. Lord Palmerston y a prononcé, au sujet de la guerre actuelle, un discours modéré quant à sa forme, mais très belliqueux au fond. M. de Persigny, ambassadeur de France, a également pris la parole.

Un rapport officiel du maréchal Pélissier, en date du 3 novembre, rend compte au ministre de la guerre, d'une grande reconnaissance opérée par le général d'Alloville, dans le but d'étendre son action autour d'Espahoria et de sonder les dispositions prises par l'ennemi sur la route de Percep à Simféropol.

Le général d'Alloville avait déjà acquis la certitude que l'ennemi avait pris ses points de concentration vers le sud. Afin de mieux s'en assurer, il partit le 27 au matin, avec 23 bataillons du général de Fally et d'Ahmet-pa-ba, 28 escadrons français, anglais et turcs, ainsi que 56 pièces de canon.

Arrivé à 2 heures de l'après-midi, devant la ville de Sak le général n'y rencontra que quelques escadrons, qui se retirèrent vers la route de Simféropol. Comme la journée s'avancait, il prit une forte position de bivouac; son front couvert par la ville, ses ailes par les deux lacs voisins. Quelques bâtiments légers français et anglais, embossés près du rivage, se tenaient prêts à la soutien de l'artillerie, mais l'ennemi ne tenta aucune attaque.

Il était probable que en face d'une pareille démonstration, les Russes allaient réunir toutes les forces disponibles aux environs. Le 28, le général d'Alloville marcha à l'ennemi laissant l'artillerie turque et égyptienne; à la garde de Sak et emmenant avec lui l'infanterie du général de Fally la cavalerie sous les ordres du général-vois-in-Estehim; la brigade de cavalerie de lord Paget et la cavalerie turque de Vely-pacha.

Les escadrons ennemis se replièrent sur notre droite, au nombre d'environ 60 et cotoyèrent notre marche, sans l'inquiéter. Le général d'Alloville, après avoir porté sa cavalerie à plus de deux lieues de l'infanterie et tenté, mais en vain, par différentes manœuvres, d'engager, avec la cavalerie ennemie, un combat dans la plaine, dut, vers le milieu du jour, se replier sur l'infanterie, repagant le soir son bivouac de Sak et le lendemain 29, rentrer dans Espahoria, après avoir constaté que dans un rayon de 7 ou 8 heures, autour de la place, on avait fait évacuer tous les villages et que l'armée russe n'y entretenait aucun cantonnement.

Après les circonstances, au Vieux-A-Suède, une convention militaire, formellement conclue avec les puissances alliées, s'engageant à fournir un contingent, pour le printemps prochain. De plus une armée franco-anglo-suédoise entrerait en Courlande, pour contraindre l'Autriche et la Prusse à se prononcer. De leur côté les alliés garantiraient à la Suède la possession de la Finlande. Le Morning post contredit, non sans raison, sur tous ces points, les assertions du Times.

Les lettres de Constantinople font le plus triste tableau de l'état des choses dans cette ville. Le mépris et le mal sont à l'ordre du jour, les fanatismes croissent, surtout contre les français. Les commandants alliés seraient vivement appelés l'attention du gouvernement turc, sur cette situation, en menaçant de prendre en main la police; si on n'y portait remède. Plusieurs des Tunisiens qui ont pris part à l'émeute du 4 ont été condamnés à mort. La perte des français dans cette échauffourée, a été plus forte qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Le roi de Sardaigne est arrivé à Paris et a reçu le meilleur accueil.

La Hotte de la Baltique, vaisseau, bombardes et canonnières françaises doit hiverner à Cherbourg.

Le colonel général Baudin est nommé gouverneur de la Guyane, en remplacement de M. Bonard, rappelé en France, par le mauvais état de sa santé.

D'après les dernières nouvelles d'Asie. Omer pacha s'attendait à une bataille.

L'ambassadeur de France à Constantinople a transmis la dépêche suivante.

Paris, 14 novembre 1856.

Omer-pacha a forcé le 5 de ce mois le passage de l'Ingori. L'armée ennemie était composée de huit mille hommes de troupes régulières et d'environ douze mille hommes de milices mingréliennes, géorgiennes après un combat qui dura

les, toutes, et dans lesquelles les Russes ont fait des pertes énormes, les Turcs ont franchi l'Agouiri sur quatre points. Le seizième marche sur Kutais.

On écrit du camp devant Sebastopol:

Les préparatifs pour la démolition des magnifiques bassins de la Karabelnia avançaient rapidement. Les Français et les Anglais disposent tout pour les faire sauter; c'était quelque chose de magnifique que ces bassins. Les portes en fer d'un volume énorme, ainsi que le mécanisme servant à les ouvrir et à les fermer, sont d'un travail exquis. Les Français feront sauter la partie qui leur est confiée, dans cette œuvre de destruction, de manière à n'y faire qu'un immense noyau de ruines, semblable à celles du fort Paul.

Toutefois, on ne paraît devoir faire jouer les mines, que lorsque de nouvelles opérations forceront les troupes à évacuer cette position; plusieurs circonstances sembleraient aussi indiquer que l'on a renoncé à l'idée d'occuper le port et la ville de Sebastopol; ainsi l'ordre qui avait été donné de ne pas toucher aux matériaux d'une certaine partie de la Karabelnia a été révoqué et maintenant, à tour de rôle, les divisions viennent enlever le bois et les autres matériaux qui peuvent leur être utiles, parmi les ruines de la Karabelnia.

Le gouvernement anglais se propose de décorer des médailles à toute l'armée alliée de Crimée, Anglais, Français, Piémontais et Turcs participeront à cette distribution. Le *Morning Advertiser* annonce à ce sujet que la monnaie royale est chargée de frapper, à raison de 2000 par jour, 200 000 médailles, avec la destination dont il s'agit.

Le 18 un violent incendie s'est déclaré dans le magnifique établissement de la manipulation des vires de la guerre, situé sur le quai de Billy. Il n'est resté que les quatre murs de la partie de l'édifice attaquée. Une perte considérable (treize mille quintaux de bois de l'approvisionnement 2000 quintaux de biscuit et un matériel précieux, destiné au service de l'armée) a été la proie des flammes.

Réponse de S. M. l'Empereur au discours prononcé par le prince Napoléon, à la séance de clôture de l'exposition universelle.

Messieurs,

L'exposition qui va finir offre au monde un grand spectacle. C'est pendant une guerre sérieuse que, de tous les points de l'univers, sont accourus à Paris, pour y déposer leurs travaux, les hommes les plus distingués de la science, des arts et de l'industrie. Ce concours, dans des circonstances semblables, est dû jadis à la croix, à cette conviction générale que la guerre entreprise ne menaçait que ceux qui l'avaient provoquée, qu'elle était poursuivie dans l'intérêt de tous et que l'Europe, loin d'y voir un danger pour l'avenir, y trouvait plutôt un gage d'indépendance et de sécurité.

Néanmoins, à la vue de tant de merveilles élabrées à nos yeux, la première impression est un désir de paix. La paix, seule en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter comme moi, que cette paix soit prompte et durable.

Mais pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce, car sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre grandes puissances menacent de se prolonger, tandis qu'au contraire, si l'Europe se décide à déclarer que à tort ou à raison, ce sera un grand pas vers la solution.

À l'époque de civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est en définitive, l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire.

Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce d'une nation contribuent au bien-être de toutes les autres, et que, plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent comme elle le triomphe du droit et de la justice.

Dites leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous, car au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul et le silence une erreur.

Quand à nous, peuples alliés pour le triomphe d'une grande cause, forgeons des armes, sans rancœur nos voisins, sans arrêter nos métiers; soyons grands par les arts de la

paix, comme par ceux de la guerre; soyons toujours la corde et mettons notre confiance en Dieu, pour nous faire triompher des difficultés du jour et des chances de l'avenir.

FRANÇOIS DE PAULSEN.

Arrivées de la Nouvelle-Orléans, arrivées de San-Francisco, à imprimé la semaine dernière, un mouvement aux transactions commerciales. Néanmoins, les quantités de marchandises de première nécessité étaient fort réduites par ces arrivages, les prix n'ont point fléchi.

Nous avons même à signaler une hausse sur les deux articles principaux farine et vin, qui se maintiennent fermes dans les lieux d'exportation. Nous sommes d'ailleurs toujours privés des arrivages de San-Francisco qui apportent généralement de grandes variations dans ces prix.

Farine	100 kilos	100 fr.
Vin	borderettes de 270 l.	300 fr.
Salaisons le quart		120 fr.
Sucre	manque	
Huile d'olive le kilog.		8.50
Riz	manque	
Eau de vie 1 ^{re} qualité le litre		9 fr.
2 ^e qualité le litre		5 fr.

BAHAMA-SOCIÉTÉ.

16 janvier Avis à vapeur - Le *Vierge* commandé par M. de Lavaissière lieutenant de vaisseau.
Goëlette française *Toussaint*, de retour.
Goëlette espagnole *Madra*, de retour.
21 j. Goëlette Anglaise *Dora* commandée par M. Morshead Capitaine de vaisseau.

DE VOYAGES.

- 16 Goëlette Américaine *Farinet* cap. Hisbay.
- 20 Goëlette du protectorat *Java* cap. Schep.
- 25 Goëlette protectoral *Garoua* cap. Clark.
- 30 Goëlette protectoral *Mano* cap. English.
- 2 Goëlette du protectorat *Mano* cap. Williams.
- 2 Trois mâts américain *Heloux*, cap. Wani.
- 8 Trois mâts du protectorat *Dumont* d'Argence, cap. Lesortel.
- 7 brig du protectorat *Ana*, cap. Dubault.
- 10 Trois mâts américain *Colomb*, cap. Hard.
- 10 Baleinier américain *Borley*, cap. Colte.
- 13 Goëlette du protectorat *Perle*, cap. Nui.
- 1000 mâts américain *Sifon* cap. Hail.
- 22 G. du protectorat *Flouvi* cap. Bouwe.

Mouvements du port de Papete du 20 février 1856 au 23 février 1856

- 16 3 mâts Suédois, cap. Hall 1085 tonnage, 9 hommes d'équipage, 2 passagers, venant de l'Algarine 31, 3 jours d'arrêt.
- 22 G. du protectorat *Ravai* cap. Rouze 45 tonnage, 3 hommes d'équipage, 22 passagers, venant de l'Algarine en 7 jours, huile etc.

SORTIS.

- 47 Baleinier américain *Flyer* cap. Lux pour les États-Unis.
- 6 Baleinier hawaïen *Joseph* cap. Goussier pour Borneo.
- 7 Goëlette coloniale *Papette*, patron *Koolisaan*, pr. Papara.
- 4 février, Baleinier américain *Nevo*, cap. Rand pour les Sandwich.
- 23 G. du protectorat *Novi* cap. Leno pour Ana.

ARSENAL.

Le 22 à 11 heures de l'après-midi la G. du protectorat *Enma* a été mise à l'eau.

ANNONCES.

AVIS AU PUBLIC.

Les personnes auxquelles M. le capitaine Chappé aura prêté les 1^{re}, 2^e et 3^e volumes de l'ouvrage intitulé Bibliothèque historique et militaire, sont priées de venir s'en remettre à la Bibliothèque de la ville.

M. Adam Kokoyski prie les personnes qui auraient reçu en prêt les 1^{re} et 2^e volumes de l'ouvrage intitulé Cosmos, par Humboldt de les lui faire remettre.

Avis au Public.

Le public est informé que le Sieur FÉLIX TAYLOR, ancien agent des sous-seings à Ana (*Chain Islands*), n'est plus à leur service; si on a des lettres ou lettres à lui remettre, on est prié de les adresser à son domicile, sans lui faire aucune somme d'argent pour leur dépôt ni contracter aucun engagement en leur nom.

Papete Tahiti, 23 février 1856.

HORT frères.

PUBLIC NOTICE.

Notice is hereby given that M. FÉLIX TAYLOR, formerly acting as agent for the undersigned at Ana (*Chain Islands*) is no longer in their employ, and no notice is further given, that he is not empowered to receive any monies on their account or to contract any liabilities in the name of HORT Brothers.

Papete Tahiti, 23 February 1856.

HORT Brothers.

L'imprimeur Gerant, G. ARLAIN.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 2 AU 9 FÉVRIER 1856.

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE		TEMPÉRATURE.			Moyenne de 6 h. 10 h. mat. à 10 h. du soir.	Lévation moyenne de la vapeur	Humidité relat. en centimes.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant les jours.
	hauteur moyenne.	oscillation au jour.	Minima.	Maxima.	Moyenne.					
	S. 16	759.67	001.0	23.0	30.0					
D. 17	760.00	001.6	23.4	30.3	26.95	24.17	88.0		N. N.E.	
S. 18	759.57	002.0	23.6	29.0	26.30	23.37	87.2		N.	
H. 19	759.05	001.5	23.0	29.5	26.10	25.08	89.3	0.060	N.	
M. 20	759.28	001.7	24.5	28.6	26.05	25.97	86.2	0.040	N.	
J. 21	758.92	001.9	23.0	27.6	25.30	24.97	91.8		N.	
V. 22	757.70	004.5	20.0	29.0	25.50	25.43	85.4		N. N.E.	